

## INSCRIPTION AUX EXAMENS

Session de septembre 2020

1. La session d'examens aura lieu en présentiel du jeudi 3 septembre au vendredi 11 septembre 2020.  
Les étudiants inscrits aux examens seront à disposition pendant cette période.  
Aucun vœu concernant l'horaire des épreuves ne pourra être pris en considération.
2. Les examens comprendront des épreuves pour obtenir :
  - a) le Bachelor pilier FLE
  - b) le Diplôme et rattrapages MA EFLE
  - c) le Certificat
  - d) des Attestations de cours suivis
3. **Période d'inscription : 6 au 12 juillet, par courriel > [ilcf.ce@unine.ch](mailto:ilcf.ce@unine.ch), au moyen des formulaires annexés.**
4. LES INSCRIPTIONS QUI NOUS PARVIENDRONT APRES LES DELAIS OU QUI SERONT INCOMPLETES NE SERONT PAS ACCEPTEES.
5. Les inscriptions sont définitives, sous réserve de l'accord des professeurs concernés (vérification de la participation aux cours, des travaux rendus, des épreuves de contrôles continus, etc.).  
Il n'est donc pas possible d'annuler son inscription après le 12 juillet 2020, sauf cas de force majeure.
6. Les candidats au Diplôme doivent déposer leur travail de recherche à l'inscription aux examens. Le délai est fixé au 12 juillet 2020.  
  
Les procédures liées aux conditions de réussite, au calcul des moyennes, à l'obtention du titre et à l'élimination sont décrites dans les règlements d'études et d'examens :  
  
pour le Bachelor >  
<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4163101.pdf>  
  
pour le Certificat et le Diplôme >  
<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4163151.pdf>
7. Les candidats aux examens du Bachelor pilier FLE, du Certificat et du Diplôme doivent remplir, en plus du formulaire d'inscription, plusieurs feuilles indiquant les sujets ou œuvres choisis.
8. Début du semestre d'automne : lundi 14 septembre 2020.

Le calendrier d'examens sera affiché dans la vitrine du 1<sup>er</sup> étage (à côté de la salle B5) environ 10 jours avant le début des examens. On le trouvera aussi sur le site internet : [www.unine.ch/ilcf](http://www.unine.ch/ilcf) sous la rubrique « Actualités ». Attention : pour les oraux, on se reportera à la seconde et définitive version.

Annexes : formulaires d'inscription

Neuchâtel, le 2 juillet 2020

Le directeur :  
Loris Petris